

CHANOINE LIONEL GROULX

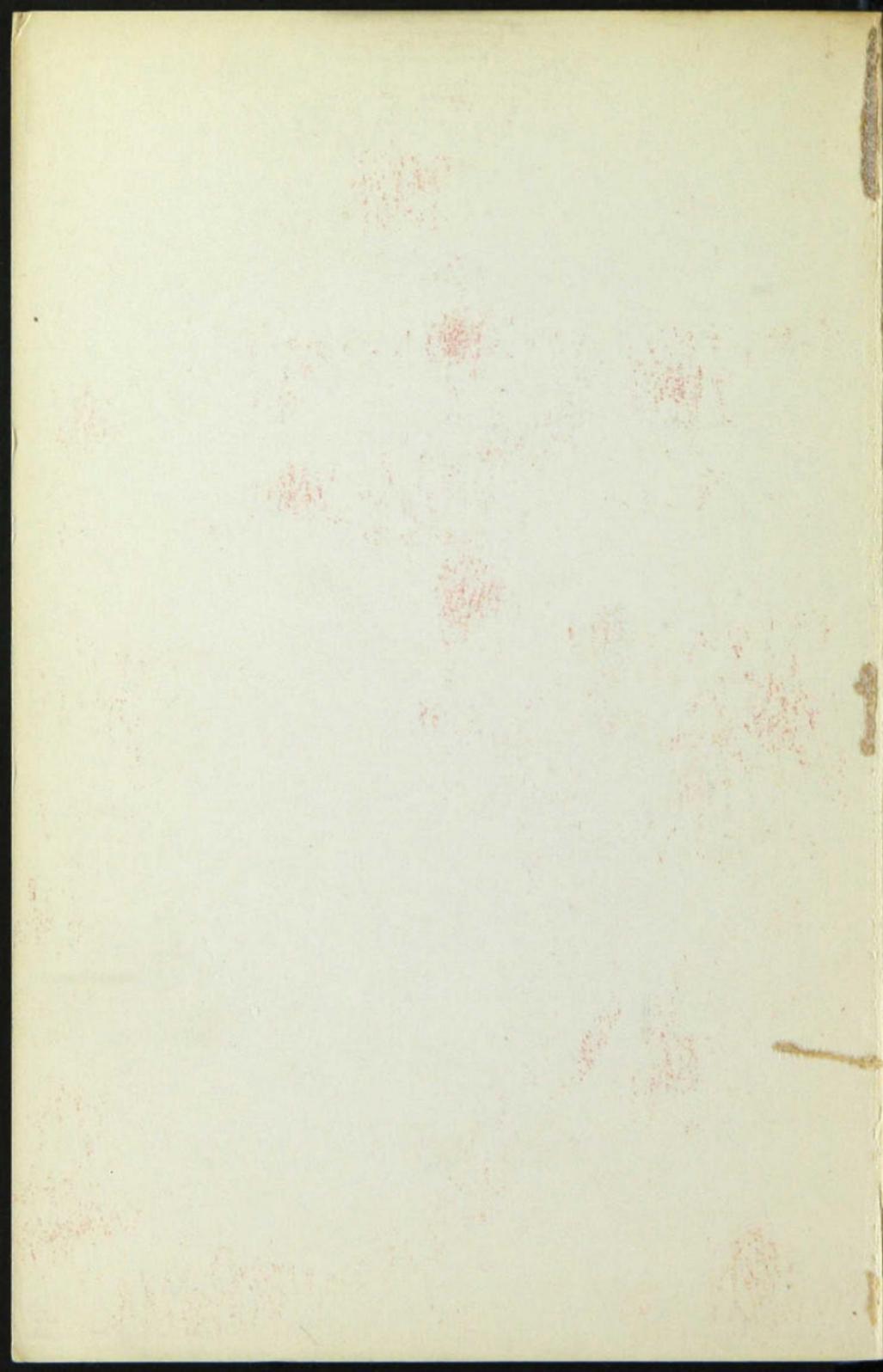
*a. v.*  
*9/12*  
*F. 12*

# DOLLARD

est-il un mythe?



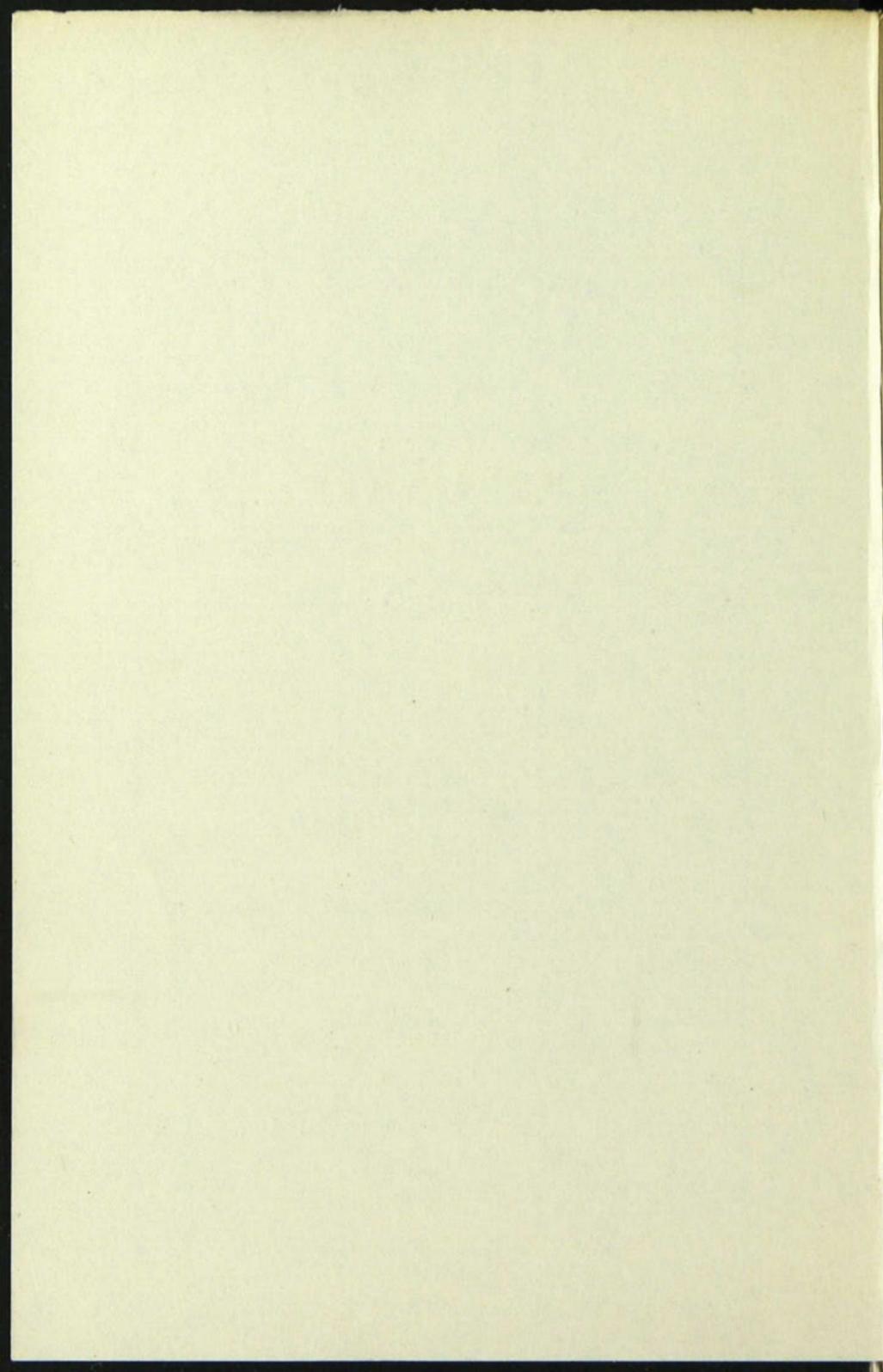
IDES



A mes bons amis  
M. et Mme P. de Gacoreau,  
avec tout mes hommages.

Emile Zola

---



**DOLLARD**  
*est-il un mythe?*

*Fiche de catalogue*  
FIDES 60-28

Chanoine Lionel Groulx

DOLLARD  
*est-il un mythe?*



MONTRÉAL et PARIS

NIHIL OBSTAT

Montréal, le 25 avril 1960

Emile GERVAIS, s.j., censeur diocésain.

IMPRIMATUR

Montréal, le 25 avril 1960

† J.-C. Chaumont, évêque auxiliaire de Montréal.

FC  
341  
D64 G76  
1960

5

© Copyright, Ottawa, 1960.

B. Q. R.  
NO. 1392

## *Dollard est-il un mythe?*

Il faut un peu de courage, je ne me le cache point, pour affronter la terrible Armada de tous les démolisseurs de Dollard. Essayons cependant de ne nous point départir d'une méritoire sérénité. Je n'ignore rien pour autant des perplexités d'un bon nombre, de la jeunesse surtout, à la veille d'un grand anniversaire. Le phénomène extraordinaire, en effet, ce n'est plus l'exploit de Dollard. C'est la ruée passionnée, furieuse, contre les héros de 1660. Pour certaines gens, Dollard est devenu un ennemi personnel. Historiens et apprentis-historiens, et à leur suite, petits Messieurs imberbes ou barbons — car il y en a — qui se feraient coller à un examen élémentaire d'histoire canadienne, ont leur siège résolument

---

\* Causerie prononcée à la Société historique de Montréal, le 27 avril 1960.

fait sur l'événement historique et ils s'en expriment du ton le plus péremptoire et le plus tranchant, comme si le ton tranchant avait si souvent tranché quelque chose. Dollard ! pour d'autres gens que vous savez, un héros, un nom prestigieux à brandir pour le recrutement des naïfs en temps de guerre. La guerre finie, une « *veste de cuir* » d'avant le temps, un « *bandit* » à renvoyer au bagne de l'Histoire. Phénomène, hélas, d'un peuple décadent que cet acharnement à salir son lit et à détruire sa propre histoire.

Mais passons. C'est le seul grain d'humeur que je veuille me permettre.

## I

### LE MYTHE DATERAIT-IL DE 1660 ?

Je commence par un préliminaire. Au temps où je faisais des cours à l'Université, mes étudiants ne manquaient pas d'échanger un sourire. « Tu vas voir, se disait-on, il va commencer par un préliminaire. » Je commençais par un préliminaire. Manie, peut-être, d'une formation à syllogistique thomiste ? J'ai toujours aimé, en toute discussion, commencer par bien poser la question. Donc: *Dollard est-il un mythe ?*

Qu'est-ce qu'un mythe ? Que dit le dictionnaire ? « Récit, légende, récit traditionnel attribuant à certains événements, à certains personnages, un caractère surnaturel ou fabuleux; fait, tradition qui renferme des particularités plus ou moins fabuleuses. Exemples: le mythe de Prométhée, le mythe d'Hercule. » Et je repose ma question: le fait Dollard est-il un produit, même

pour une faible part, de l'imagination populaire ? S'est-il grossi, déformé avec le temps ? Il n'est que de relire les textes de l'époque, textes rédigés quelques semaines après l'événement. Et que nous apprennent-ils ? Rien d'autre substantiellement du fait d'armes du Long-Sault, que ce qui en a été écrit, relaté par trois ou quatre chroniqueurs en l'an 1660 ou dans les quelques années qui vont suivre. Rien de plus, sans le moindre ajouté. La légende de Dollard eut si peu de chance de se former que le silence se fit tôt sur l'événement, lourd silence qui dura presque deux cents ans. Marguerite Bourgeoys qui écrit ses mémoires à 78 ans, mais qui a été contemporaine de Dollard, a même oublié le nom du héros et elle attribue l'exploit à un nommé Brigeac, une autre victime des Iroquois. La sœur Marie Morin, des Hospitalières de Saint-Joseph, petite Québécoise qui arrive à Montréal en 1662, autre contemporaine ou presque de Dollard, oublie même de mentionner le fait dans ses *Annales de l'Hôtel-Dieu de Montréal*. L'historien Charlevoix n'y accorde qu'une vague mention de trois lignes : « Sept cent Iroquois, qui venoient de défaire un grand parti de François et de Sauvages, tenoient Quebec comme bloqué... »<sup>1</sup> Rien dans l'*Histoire*

---

1. *Histoire et description générale de la Nouvelle-France* (6 vol., éd. mineure, Paris, 1744), II: 100.

de l'Amérique septentrionale en quatre volumes de La Potherie. Rien, non plus, pas un mot dans l'histoire de Bibaud. En 1840, une première mention du fait, mention plutôt courte, apparaît dans l'*Histoire du Canada* de M. de Belmont, que l'on vient de mettre au jour. Nous en reparlerons tout à l'heure. François-Xavier Garneau consacre une page à l'événement, une page qui paraît tirée uniquement des *Relations des Jésuites*. En tout cas, l'historien n'indique que cette source.<sup>2</sup> L'abbé Ferland, qui a lu évidemment, dans le manuscrit, l'*Histoire du Montréal*, de Dollier de Casson, accorde au fait d'armes, pas moins de 7 pages.<sup>3</sup> Entre 1868 et 1872, deux éditions paraissent enfin de l'*Histoire du Montréal* de Dollier de Casson, nouvelle et ample version du coup de main des jeunes « Montréalistes », histoire restée en manuscrit depuis deux siècles.<sup>4</sup> Presque vers le même temps, en 1865, l'historien sulpicien Faillon publie son *Histoire de la Colonie française en Canada*. En son deuxième tome, Faillon raconte l'événement, dans un assez long chapitre, quelque peu éloquent. Ni Faillon pourtant, ni Dollier de Casson, ni Ferland ne parviennent à ressusciter le

2. *Histoire du Canada* (4 vol., Montréal, 1882), I: 150-151.

3. *Cours d'Histoire du Canada* (2 vol., 2e éd., Québec, 1882), I: 455-462.

4. *Histoire du Montréal* (éd. Flenley, London and Toronto, 1929, texte français et traduction anglaise), 252-266.

héros, pas plus qu'ils ne suscitent la moindre célébration publique ou de quelque envergure. Il faudra, au début du 20<sup>e</sup> siècle, en 1910, l'intervention d'un anglophone, M. J.C. Walsh, rédacteur au *Herald* de Montréal, pour nous rappeler, à l'approche du 250<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Dollard, qu'un peu moins oublieux, les Canadiens français pourraient peut-être célébrer le glorieux événement. Il fallut cette leçon d'un étranger. L'idée du monument Dollard au Parc LaFontaine de Montréal, les fêtes de Dollard au Long-Sault et un peu partout en Amérique française sont parties de là.

Y a-t-il lieu de parler d'un mythe-Dollard ? Dans ce fait oublié pendant deux siècles et plus, y a-t-il eu, à la façon des chansons de geste, véritable incubation et déformation progressive dans l'imagination populaire ? Qui voudra le soutenir ? Certes, on peut et l'on doit démythiser bien des choses, à la condition essentielle, ce semble, qu'il y ait mythe. C'est pourquoi certaines gens pourraient peut-être commencer par se démythiser eux-mêmes.

Le mythe, d'autres l'auraient-ils forgé depuis lors ? Y aurait-il eu possibilité ou nécessité de le forger ? Nous l'allons voir.

## II

### SOURCES

Sources connues à date et contemporaines du fait:

1° Une lettre du Père Pierre-Joseph-Marie Chaumonot, recueillie par Marie de l'Incarnation, dans une lettre à son fils, en date du 25 juin 1660 (éd. Richaudeau, II: 154-162). Lettre suivie de quelques considérations de l'Ursuline: pages 162-166. Simple récit d'un Huron du parti de Dollard, échappé des mains des Iroquois.

2° *Relations de 1659-1660* (éd. Thwaites), XLV: 244-260. Autre récit fondé sur les relations de deux ou trois Hurons, autres survivants du désastre.

3° *Le Journal des Jésuites* (Montréal, 1892), 284, entrée de six lignes, du 8 juin 1660.

4° *Histoire du Canada* de M. de Belmont (François-Vachon), sulpicien, venu diacre en 1680. Histoire retrouvée en *ms* dans la Bibliothèque du roi à Paris. Publiée dans la Collection de *Mémoires et de Relations sur l'histoire ancienne du Canada* (1608-1700), 36 pages. Une trentaine de lignes consacrées au haut fait. Cette histoire n'est d'ailleurs qu'une suite d'éphémérides.

5° Dollier de Casson, *Histoire du Montréal*. Ouvrage plus considérable. Dollier arrive ici en 1666, six ans après l'exploit. Il écrit entre 1672 et 1673. Le *Ms* appartient à la Bibliothèque Mazarine. Louis-Joseph Papineau en apporte une copie en 1845. Deux éditions en paraissent au Canada: une première en 1868 que l'on doit à la Société historique de Montréal; une seconde, en 1871, celle-ci publiée par The Literary and Historical Society of Quebec.

Que vaut Dollier de Casson, historien? Il fut explorateur, missionnaire, supérieur du Séminaire de Montréal. Mgr de Saint-Vallier l'a loué « pour son merveilleux discernement des hommes ». Son supérieur de Paris, M. Tronson, grand connaisseur d'hommes, loue Casson « pour sa modération ». De semblables éloges lui sont décernés par M. Souart, par Callières, même par La Hontan, par Parkman. Ralph Flenley, traducteur et éditeur

(1928) de l'*Histoire du Montréal*, note, dans l'ouvrage, quelques « erreurs et omissions ». Il y reconnaît, une histoire « entièrement honnête », étrangère à toute « invention », à toute « altération calculée », à toute « exagération », étrangère aussi à « l'excessif ecclésiasticisme », où tombent trop souvent « ses contemporains Chrestien Le Clercq et Le Tac » (46-47 de Flenley).

J'insiste sur le témoignage de Dollier de Casson. Les récits de Chaumonot et des *Relations* sont fondés sur des témoignages de Hurons qui appartenaient vraisemblablement au groupe des déserteurs. Ces Hurons n'avaient pas intérêt à se donner le mauvais rôle. Et l'on sait quelles difficultés éprouvaient ces pauvres sauvages à s'exprimer exactement.

D'autre part, si l'on peut craindre que les chroniqueurs de 1660, Chaumonot, Jérôme Lalemant ou Le Jeune, et Marie de l'Incarnation, trop proches de l'événement, aient été victimes d'un emballement, il n'en va pas de même de Dollier de Casson. Il n'écrit qu'en 1672. Après douze ans, les esprits ont eu le temps de se calmer. Et le sulpicien aura eu cet appréciable avantage de rencontrer, à son arrivée à Montréal, en 1666, nombre de survivants des événements de 1660: Jeanne Mance qui ne mourra qu'en 1673, Marguerite Bourgeoys, décédée en 1700 seulement,

l'abbé Souart, Charles Le Moyne, Picoté de Belestre, le Major Zacharie Dupuis et nombres d'autres. Et nous constatons, par les aveux mêmes du Sulpicien, que, pour contrôler certains faits de son histoire, il a pris la peine de se renseigner, notamment auprès de Jeanne Mance (46) et d'un vieux colon nommé Lavigne (277). Il appert également qu'il a lu les *Relations des Jésuites* (46, éd. Flenley).

Deux parties distinctes sont à noter en l'événement de 1660: *les préparatifs* et *le combat du Long-Sault*. Pour le combat du Long-Sault, force est bien de s'en rapporter aux récits des Hurons évadés, puisque nul Français n'est revenu. En revanche, pour ce qui est des préparatifs, encore qu'il en transpire quelque chose dans Chaumonot et dans les *Relations*, le témoignage le plus sûr reste incontestablement celui de Casson.

6° *Sources iroquoises possibles et vraisemblables.*

Onze Iroquois sont faits prisonniers à Ville-Marie au mois d'août 1660. Onze autres en 1663. En 1661, le Père Le Moyne fait un long séjour dans les Cantons, en qualité d'ambassadeur. En 1661, 9 Français, prisonniers chez les Iroquois, sont ramenés à Montréal; 18 autres en 1662. Il serait inconcevable qu'on n'eût pas cherché à se

renseigner, en Iroquoisie et parmi les prisonniers iroquois ou français, sur un événement qui n'a rien d'un fait-divers négligeable. Quel n'aura pas été l'émoi dans la Ville-Marie d'alors, petit village de 380 âmes, qui a vu périr la fleur de sa jeunesse !

7° *Sources hollandaises*. M. Léo-Paul Desrosiers les a utilisées dans son étude: « Dollard des Ormeaux dans les textes », *Cahiers des Dix*, no 10, (Montréal, 1945): 75-76.

Dernière note. Faut-il s'étonner ou s'alarmer des quelques divergences faciles à relever dans les récits de ces chroniqueurs ou historiens ?

Dans les récits de source huronne, la troupe de Dollard et celle des Indiens auraient fait route ensemble dès Montréal. Pour Belmont et pour Casson, les Français seraient partis seuls. Les Hurons et Algonquins ne les auraient rejoints qu'au Long-Sault. Maisonneuve, précise même Dollier de Casson, aurait fait le possible pour dissuader les sauvages de se rendre au Long-Sault; il aurait même fait avertir Dollard de ne pas trop se fier à ces alliés peu sûrs.

Au Long-Sault, d'après le récit du Père Chau-monot, 14 Hurons seulement auraient trahi, sauté la palissade. D'après la *Relation* de 1659-1660, 30 Hurons auraient déserté. D'après Belmont, tous

ont commis la félonie, sauf Anontaha et les 4 Algonquins. Même version en Casson. Autres divergences au sujet des survivants du combat. Selon Chaumonot, 4 Français et 4 Hurons auraient survécu; d'après les *Relations*, 5 Français et 4 Hurons. Dollier de Casson ne parle que de trois survivants, dont deux en train de mourir; un seul aurait pu être martyrisé sur place. D'après Belmont, 3 Français meurent tout de suite, un 4<sup>e</sup> est brûlé.

Heureuses divergences, dirons-nous. Elles élargissent les sources d'information et elles ont l'avantage d'écarter le caractère suspect de ces relations qui, à se répéter trop exactement, donnent l'air de se copier les unes les autres.

Heureuses divergences quand la substance maîtresse demeure. Et cette substance ou convergence reste intacte, en effet, en ce qui regarde le caractère militaire de l'expédition, l'héroïcité du fait d'armes et ses heureuses conséquences pour la colonie.

### III

## POINTS D'HISTOIRE CONTROVERSÉS

Ces points controversés se ramènent à trois. Controverse premièrement sur le personnage Dollard. Qui fut-il ? Un héros ? Un gangster, un bandit, un simple mercanti, un soudoyeur de mutinerie ? Controverse, en second lieu, sur le caractère de l'expédition des jeunes « Montréalistes ». Expédition militaire ou expédition de chercheurs de fourrures ? Expédition de mutins qui auraient forcé la main de Maisonneuve ? Troisièmement : controverse sur les conséquences de l'expédition : expédition inopportune, fâcheuse ? A-t-on véritablement sauvé la colonie en 1660 ? Dollard n'aurait-il pas plutôt aggravé la situation ?

Examinons l'une après l'autre ces controverses, ne nous permettant qu'une simple observation avant d'aller plus loin. Pour étonnante et ahurissante que la chose puisse paraître, les thèses des démolisseurs de Dollard, on le notera, ne s'appuient sur aucun des textes des chroniqueurs contemporains du fait. Elles vont même à l'encontre de tous ces textes, ne sont qu'hypothèses ou déductions plus ou moins bien assises. Et sans doute ne faut-il bâtir l'histoire rien qu'avec les textes. D'autre part, selon les vrais maîtres, l'attitude honnêtement scientifique devant les textes, ne saurait-elle s'accommoder de celle de la méfiance ou du doute méthodique, encore moins du rejet total et dédaigneux. Bien plutôt convient-il d'y apporter un esprit libre, en vue de prendre aux textes, si possible, tout leur contenu de vérité.

*Premièrement:* le personnage Dollard.

On aura retenu le peu de chose que nous savons de lui: un « peu » pourtant rassurant. Son nom véritable n'est pas Daulat ni Daulac, comme on l'a parfois orthographié, mais Dollard. Il n'a jamais signé que *Dollard*. La *Relation* de 1659-1660 nous le donne pour un « homme de mise et de conduite », et quoique arrivé de France depuis peu (en 1657 ou 1658), « tout à fait

propre pour ces sortes de guerre ». <sup>5</sup> M. de Casson nous le décrit: « garçon de cœur et de famille, lequel avait eu quelque commandement dans les armées de France », « voulant faire ici quelque coup de sa main et digne de son courage », et « bien aise de se pouvoir assez distinguer, pour que cela lui pût servir à cause de quelque affaire qu'on disait lui être arrivé en France ». <sup>6</sup> Cette « affaire *qu'on disait* lui être arrivé en France », qu'était-ce ? Nous n'en savons rien. Quelle raison toutefois de soupçonner quelque grave action criminelle ? Aurait-on oublié qu'un simple soufflet administré à un marquis impertinent pouvait attirer l'exil par lettre de cachet ? Et voilà tout ce que nous savons du personnage. Ajoutons-y néanmoins ce que nous ont appris de lui, les Archives judiciaires de Montréal, textes inventoriés par E.-Z. Massicotte, dans un petit livre paru en 1920: *Dollard des Ormeaux et ses compagnons. Notes et documents*. Il y appert, entre autres choses, que l'on donne à M. des Ormeaux, tantôt le titre d'officier, tantôt celui de commandant de la petite garnison du fort de Ville-Marie; un homme comme Lambert Closse le choisit pour parrain de sa fille aînée Elisabeth; Picoté de Belestre se l'associe pour des travaux de défrichement; l'in-

---

5. *Relations des Jésuites* (éd. Thwaites), XLV: 244-246.

6. *Histoire du Montréal* (éd. Flenley), 252, 254.

ventaire des biens meubles de Dollard, dressé après sa mort, « laisse apercevoir... que le défunt était d'une caste différente de celle des colons ordinaires ». <sup>7</sup>

Jusqu'à date aucun document ne nous a révélé autre chose sur le personnage. Aucun. Faire de lui un mercanti, un mutin, un bandit ou gangster, autant d'inventions ou de gracieusetés sorties d'imaginations vraiment très généreuses ou très prolifiques.

*Deuxièmement*: l'expédition fut-elle correctement autorisée ? Serait-ce une expédition de *mutins* ?

Nous voici en pleine et haute fantaisie. Dans sa lettre reproduite par la Mère de l'Incarnation, le Père Chaumonot prend la peine de préciser: « Ce qu'ils firent avec l'approbation et l'agrément de ceux qui commandaient. » <sup>8</sup> Dollier de Casson, qui n'était pas un fumiste, guère plus que l'Ursuline, écrit: « Il [Dollard] trouva de braves garçons qui lui promirent de le suivre si M. de Maison-Neufve le trouvait bon, Daulac proposa la chose et il eut son agrément. » <sup>9</sup>

---

7. E.-Z. Massicotte, *Dollard des Ormeaux et ses compagnons...* (Montréal, MCMXX), 20-31.

8. *Lettres de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation* (2 vol., éd. Richaudeau, 1876), II: 154.

9. Edition Flenley, 252.

Observerons-nous au surplus que des hommes tels que Lambert Closse, Charles Le Moyne, Picoté de Belestre — qui tiennent de très près au gouverneur et n'auraient voulu se mêler à une affaire louche — viennent à deux doigts de s'enrôler ? Et voit-on un notaire Basset, notaire officiel, acceptant de rédiger le testament de ces mutins ? Et dans une société de forme autoritaire, selon l'esprit de l'époque, voit-on également une mutinerie de cette envergure qui, dans les documents, n'aurait laissé **nulle trace** ?

Décidément il faut s'excuser d'avoir à s'attarder à de pareilles calembredaines.

Quelques jeunes collégiens se sont laissés effaoucher par l'expression « *débaucher* » qui revient deux fois (en Casson et en Belmont) et ils en ont conclu à une expédition de mutins. C'est oublier qu'au 17<sup>e</sup> siècle, le verbe « *débaucher* » n'a pas toujours le sens péjoratif d'aujourd'hui. Il signifie souvent « tirer quelqu'un hors de son travail coutumier, de son occupation habituelle ». Ainsi, Madame de Sévigné écrira à propos du coadjuteur à qui elle remet d'écrire depuis longtemps : « Son irrégularité me *débauche*; je le condamne et je l'imite. » Segrais : « Etant jeune je me *débauchai* de mes études avec quelques-uns de mes camarades. »

*Troisièmement*: Le caractère de l'expédition: militaire ou commerciale ?

Encore une remarque préliminaire avant de pousser plus loin la discussion. Tous les textes de l'époque, jusqu'à présent connus, tous ne font mention que d'une expédition militaire. Citons:

1° Un extrait de la lettre du Père Chaumonot, dans la correspondance de Mère de l'Incarnation:

« Dès le mois d'avril 1660,<sup>10</sup> dix-sept braves François, volontaires de Montréal, prirent le dessein de se hasarder pour aller faire quelque embuscade aux Iroquois. »

2° *Relation* (des Jésuites) 1659-1660:

« Quarante de nos Hurons... conduis par un capitaine assez fameux... partirent de Québec sur la fin de l'hiver passé, pour aller à la petite guerre et dresser des embusches aux Iroquois à leur retour de la chasse... Estant arrivés ensuite à Montréal, ils trouverent que dix-sept François, gens de cœur et de résolution, avoient desja lié partie dans le même dessein qu'eux... »<sup>11</sup>

3° *Le Journal des Jésuites* (8 juin 1660):

« Le 8, sur la Minuit, vint la nouvelle de la deffaite des 40 Hurons qui restoient et estoient

---

10. *Lettres de la Vén. Mère Marie de l'Incarnation* (éd. Richaudeau, 1876), II: 154.

11. *Relations* (Thwaites), XLV: 244.

allés en guerre avec 17 françois et 4 Algonquains, et ce, par une armée de 700 Yroquois préparée pour venir à Quebec et divertie pour ce coup par ce rencontre. »<sup>12</sup>

4° *Testament de Jean Valets* (document de caractère privé où le signataire n'est nullement suspect de se donner beau rôle):

« Désirant aller en party avec Lesr. Dollard cour sur les petites bandes hiroquoises et nos Ennemis... »<sup>13</sup>

Je ne sais, pour ajouter encore un mot, si l'on se rend bien compte de la partie de ce testament de Jean Valets, ignoré vraisemblablement des Jésuites, de Marie de l'Incarnation, de Dollier de Casson et de Belmont et qui, par conséquent, n'a pu les influencer.

5° Mère Bourgeois, *Ecrits autographes*:

« M... assembla seize ou dix-sept hommes des plus généreux pour attaquer les sauvages et à desseïn d'y donner leur vie, si c'était la volonté de Dieu. »

Même si la bonne Mère a pu oublier le nom du commandant, il ne saurait y avoir de doute sur

---

12. *Le Journal des Jésuites*, 284.

13. E.-Z. Massicotte, *op. cit.*, 59, 66.

l'identité de l'expédition ni même du commandant.<sup>14</sup>

6° Dollier de Casson:

« M. D'Aulac... voulant faire ici quelque coup de sa main et digne de son courage, tâcha de débaucher quinze ou seize Français afin de les mener en parti au-dessus de cette Isle, ce qu'on n'avait point encore osé tenter. »<sup>15</sup>

7° Vachon de Belmont:

« Un nommé Daulac débaucha 17 Français pour aller en guerre aux Iroquois... »<sup>16</sup>

Donc sept textes de contemporains affirment le caractère nettement militaire de l'expédition. Et nous nous permettons de le souligner: ce ne sont pas les jeunes compagnons de Dollard, ni Jean Valets seul, ni Dollard lui-même qui ont désigné de ce terme l'expédition. Ce sont tous les contemporains qui en ont écrit, qui unanimement, ont déclaré « militaire » ladite expédition.

Dans un ouvrage tout récent, ouvrage de valeur, un historien expose de nouveau son opinion sur le fait d'armes de 1660: opinion valablement modifiée. « L'épisode, l'auteur ne fait nulle difficulté de

---

14. Faillon, *Histoire de la colonie française en Canada* (3 vol., Villemarie, 1866), II: 414.

15. *Histoire du Montréal* (éd. Flenley), 252.

16. *Histoire du Canada, op. cit.*, 10.

l'admettre, garde toute sa splendeur de courage et d'héroïsme qui en fait une des plus belles pages de l'histoire canadienne. » Mais quand le même historien écrit que Dollard et ses compagnons s'en allaient tout uniment « capturer le produit des chasses hivernales des Iroquois »; et que le haut prix des fourrures, en l'année 1660, permît au chef de l'expédition de recruter sans peine ses seize compagnons, je le regrette, mais l'affirmation, ainsi formulée, se révèle toute gratuite, trop absolue, et ne repose sur aucun texte connu. Quand, pour nier le dessein militaire, le même historien toujours, affirme encore qu'il ne pouvait être question « pour Dollard d'aller rencontrer une armée dont il ignorait l'existence » sur l'Outaouais, c'est supposer Dollard et ses contemporains étrangement ignorants des choses de leur temps et en particulier des chasses de l'Iroquois. L'auteur n'aurait eu besoin que d'ouvrir les *Relations des Jésuites* de 1642, vol. XXIV: 272, et il aurait appris que vingt ans et plus avant 1660, les Iroquois, dépourvus de castor chez eux et empêchés de l'aller chercher du côté des grands Lacs, peuplés de tribus ennemies et d'ailleurs domaine de traite des Français, allaient tout bonnement faire leurs provisions de fourrures au nord de l'Outaouais. Les mêmes *Relations* lui auraient encore appris, avec quelle habile tactique,

les Iroquois combinaient chasse et guerre et comment, par exemple, leurs petites bandes de chasseurs disséminées pendant l'hiver, depuis le saut de la Chaudière jusqu'aux environs de Montréal, se repliaient au printemps, les unes sur les autres, le long de la Grande Rivière, pour la bien bloquer et barrer le passage aux flottilles de castor de l'ouest. Et combien étaient-ils ces chasseurs dans les forêts des Laurentides ? Par les *Relations* de 1669-1670, l'auteur aurait pu encore apprendre que, vers ces années-là, pas moins de 4 à 500 hommes d'une seule tribu allaient à la chasse du castor dans le nord de l'Outaouais.<sup>17</sup> Nombre étonnant de chasseurs, dira-t-on ? Nullement. Faudrait-il rappeler que les Iroquois sont devenus, par la force des choses, à peu près les seuls fournisseurs de castor aux comptoirs hollandais ? Faudrait-il également redire que ce commerce fructueux les a pourvus de bonne heure d'armes à feu, leur a permis de conquérir, sur tous les Indiens de l'Amérique du Nord, la supériorité militaire ? A ce commerce, dirions-nous enfin que les Iroquois doivent leur standard de vie de beaucoup supérieur à celui de tous les aborigènes de leur entourage.

---

17. Voir, par exemple, *Relations* de 1669-1671 (Thwaites), LIV: 116-118.

Etaient-ils moins nombreux aux chasses de 1660 ? Y a-t-il quelque raison de le penser ? Il n'y apparaît point, si l'on tient compte de toutes les petites bandes du terrible guerrier en train alors de semer la terreur, non seulement sur les rives du Saint-Laurent, mais jusque dans le Haut-Saint-Maurice et jusque dans le Mistassini. C'est aussi l'heure, nous le verrons à l'instant, où les rêves les plus extravagants hantent le cerveau du Spartiate américain.

Qui donc maintenant peut oser nier la présence d'une armée iroquoise sur l'Outaouais au printemps de 1660 ? Ce qu'on savait partout et depuis au delà de vingt ans, dans toute la colonie, pourquoi l'aurait-on ignoré à Montréal ? Car enfin, tout emmurillé que l'on y fût, on n'y vivait pas en vase clos. De sa fondation à l'arrivée des Sulpiciens en 1656, le poste a été desservi spirituellement par les Jésuites, les hommes les plus au fait des comportements ou agissements des Indiens. Ces renseignements sur les chasses iroquoises, la petite troupe de Dollard les aurait encore appris, au besoin, des rescapés de la colonie française de Ganentaa, rentrés à Ville-Marie depuis à peine deux ans. Ainsi je me crois en droit de l'affirmer: non seulement Dollard connaissait fort bien la présence d'une armée iroquoise sur l'Outaouais, mais c'est parce que lui et ses com-

pagnons le savaient qu'ils ont organisé leur expédition et qu'ils sont partis de ce côté-là. Ne parlons point, si l'on veut, d'une armée de guerriers iroquois. Mais il y avait là, aux abords de la Grande Rivière, et on le savait, une armée de chasseurs capables de se transformer rapidement en une armée de guerriers. Relisons la *Relation* de 1659-1660: « Nos guerriers ne s'y furent pas plutôt rendus [au Long-Sault] qu'ils furent aperçus par cinq Iroquois qui venoient à découvert et qui remonterent en diligence, pour advertir tous les chasseurs de se reunir, et de quitter la posture de chasseur pour prendre celle de guerrier. Le changement est bien-tost fait, la petite hache à la ceinture, au lieu d'espée; le fusil a la pointe du canot, et l'aviron en main; voila l'équipage de ces Soldats. »<sup>18</sup> En cette année 1660, combien étaient-ils ces chasseurs-guerriers? La lettre de Chaumonot, la *Relation* de 1659-1660, Dollier de Casson nous en ont instruits: aussitôt leur première alerte au Long-Sault, au moins 300 Iroquois tombaient sur les bras des jeunes Français et de leurs alliés Indiens.

Comprend-on maintenant ce « courir sur les petites bandes iroquoises » du testament de Jean Valets? Commence-t-on à discerner ce qu'a pu

---

18. *Relations* (Thwaites), XLV: 246-248.

être la tactique de Dollard ? Pour nous en mieux éclairer, écoutons le témoignage de deux hommes de l'époque qui devaient s'y entendre à tout le moins autant que les démolisseurs de Dollard sur les choses de leur temps.

Le premier témoignage est de Pierre-Esprit Radisson, voyageur connu, prisonnier en sa jeunesse des Iroquois, adopté par eux et assez renseigné, pensera-t-on, sur ce qu'il va nous dire. Or, précisément au sujet du fait d'armes de 1660, Radisson a écrit: « Attaquer les Iroquois au retour de leurs chasses, c'était les attaquer au moment le plus propice, alors qu'ils manquaient des choses nécessaires: si l'un avait son fusil, l'autre manquait de poudre. Et ainsi pour le reste. » Toujours d'après Radisson, il n'aurait manqué à Dollard et à ses compagnons qu'un fort flanqué et une provision d'eau pour « résister miraculeusement et forcer les Iroquois à abandonner la partie par manque de poudre, de balles et autres provisions ». (Cité dans *Notre Maître, le Passé*, II: 45).

Et voici le témoignage d'un autre qui s'y connaissait passablement, lui aussi, en choses iroquoises. Il a été missionnaire chez les Iroquois émigrés au nord du lac Ontario. Il s'appelle François de Salignac de Fénelon, sulpicien, frère de l'évêque de Cambrai, arrivé à Montréal, jeune clerc minoré,

en 1667; et il écrit en 1671, onze ans tout au plus après le fait d'armes:

Les Iroquois chassent par petites bandes fort éloignées les unes des autres et dispersées sur une étendue de près de 150 lieues. Ils reviennent de chasse en petites troupes, très embarrassés de leur butin fait de fourrures et de viande. Ce qui donnerait, continue l'abbé, grande facilité aux Français de les attendre sur le chemin, avec des canots débarrassés de toutes choses et chargés seulement d'hommes et d'armes.<sup>19</sup>

Rien donc de si hasardeux ni de si mystérieux dans le dessein des dix-sept « Montréalistes ». Ces « petites bandes iroquoises » de dix hommes au plus, fort éloignées les unes des autres, réparties sur une distance de 150 lieues, que Dollard et ses enrôlés, postés à l'excellente position du Long-Sault, aient espéré, les attaquant l'une après l'autre, en détruire quatre, cinq, peut-être davantage, puis rentrer à Montréal, avant que le gros des chasseurs ne leur tombe dessus, aventure périlleuse, certes. Faut-il la dire si folle, inconcevable, de la part de jeunes gens, épris de l'esprit d'aventure et même d'un brin d'héroïsme ? N'eussent-ils réussi qu'à détruire quatre ou cinq bandes iroquoises, les jeunes « Montréalistes » savaient fort bien qu'ils force-

---

19. AC, C11 A, III: 236-303.

raient l'ennemi à rentrer chez lui et à laisser en paix la colonie, au moins toute l'année. Car ce trait-là aussi du caractère indien, on ne l'ignorait pas en Nouvelle-France. On savait et les Français apprendront, à leurs dépens, pendant tout le Régime, que l'Indien allié, une fois un coup dur donné et quelques captifs raflés, ou encore quelques-uns des siens tués par l'ennemi, ne demandait qu'à se débâter et à rentrer dans ses foyers. En 1660 précisément, Mère de l'Incarnation, et à propos du fait d'armes du Long-Sault, nous décrit au moins l'un de ces traits de mœurs indiennes:

Mais c'est le génie de ces sauvages, quand ils n'auraient pris ou tué que vingt hommes, de s'en retourner sur leurs pas pour en faire montre en leur pays.<sup>20</sup>

En 1653, les Iroquois font le siège des Trois-Rivières. Puis, tout à coup, sur la nouvelle que cinq de leurs chefs ont été capturés à Ville-Marie, ils décampent.

Expédition militaire au premier chef, avon-nous dit. Et je le répète. Car, sans le dessein bien déterminé de frapper un coup vigoureux, décisif, sur l'ennemi, pourquoi, leur effet de surprise manquée, Dollard et sa troupe ne seraient-ils pas rentrés à Montréal, quand ils en avaient encore le

---

20. *Lettres...* (éd. Richaudeau), II: 163.

temps ? Je sais bien que l'historien dont nous parlions tout à l'heure, a encore écrit :

Une fois éventée, l'embuscade perdait tous ses avantages de surprise et de tactique. Loin de songer à se sacrifier pour le salut du pays, *ils* discutèrent la question de rentrer à Montréal.

Et ce *ils*, dans le contexte de la page, l'historien le relie, de toute évidence, aux jeunes Français. Or, je regrette encore une fois d'avoir à le dire : il y a là malheureusement plus qu'une contorsion ou torture de texte. Une seule fois, dans tous les documents qui se rapportent au fait d'armes de 1660, une seule fois, il est fait allusion à cette velléité de plier bagage et de rentrer à Montréal. Une seule fois, et c'est dans la lettre-Chaumonot. Et celui-là qui se risque à faire la proposition n'est ni Dollard ni aucun de ses compagnons ; c'est un Huron. Et ce Huron est tout de suite véhémentement rabroué par ses propres frères indiens. Voici, au surplus, le texte de Chaumonot :

*Un Huron* opina qu'il fallait descendre à Montréal, parce que ces Iroquois pouvaient être les avant-coureurs de l'armée qu'on nous avait annoncé devoir venir fondre sur nous, ou que s'ils n'étaient pas des espions de l'armée, ils étaient au moins pour avertir les chasseurs de

cette embuscade, et par cet avis la rendre inutile.<sup>21</sup>

Et la lettre-Chaumonot continue:

Annotacha, fameux capitaine huron, résista fortement à cette proposition, accusant de couardise et de lâcheté celui qui l'avait faite.

Loin d'avoir songé à une retraite précipitée à Montréal, les jeunes « Montréalistes », à l'heure où deux cents Iroquois, bientôt rassemblés, commenceront de se ruer sur la palissade, se refuseront carrément, et malgré les Hurons, à parlementer avec l'ennemi. Relisons encore une fois la *Relation* des Jésuites:

Les Algonquins et les Hurons semblent y vouloir prêter l'oreille; mais nos Français ne savent ce que c'est que de paix avec ces barbares, qui n'ont jamais traité d'accommodement, qu'on ne soit aperçu de leurs fourbes bien-tost après.<sup>22</sup>

Donc expédition principalement militaire. Est-ce à dire pour autant que les combattants du Long-Sault n'aient pas ambitionné, du même coup, faire une généreuse cueillette de fourrures? Il ne faut pas craindre ici de l'avouer: l'ambition est

---

21. *Lettres...* (éd. Richaudeau), II: 154.

22. *Relations des Jésuites* (Thwaites), XLV: 248.

plausible, certaine.<sup>23a</sup> Et pourquoi pas ? Dans une colonie d'une agriculture embryonnaire qui n'arrive pas à nourrir son monde, colonie également dénuée, ou peu s'en faut, d'industries élémentaires, colonie où, par surcroît, le numéraire est toujours rare parce que raflé en grande partie, chaque année, par les vaisseaux importateurs, quel rôle, en définitive, ne joue pas la fourrure ? Elle n'est pas seulement la principale monnaie d'achat, ni non plus l'article indispensable pour équilibrer, vaille que vaille, la balance commerciale; c'est le grand, presque l'unique article d'exportation; pour les petits, pour les grands, pour les communautés religieuses, c'est le seul moyen de se procurer des marchandises européennes dont nul ne peut se passer. C'est ce par quoi l'administration coloniale fait face à tous ses frais; d'un mot, la fourrure, c'est l'article vital à l'époque, nécessaire à la subsistance même de la colonie. A la suite d'un arrangement qui date de 1645, où se fonde la Cie

---

23a. Lorsque j'écrivis, en 1932, mon *Dossier de Dollard*, alors que la querelle Dollard s'engageait, je le fis à la sollicitation expresse d'Aegidius Fauteux, conservateur de la Bibliothèque Saint-Sulpice de Montréal, et avec E.-Z. Massicotte, Mlle Marie-Claire Daveluy, M. Victor Morin, l'un des érudits les plus au fait de l'histoire de l'ancienne Ville-Marie. En ce dossier, j'avais abordé ce que l'on pourrait appeler: *l'hypothèse fourrure*, ne voyant rien en l'affaire de si infamant. Fauteux me pria de supprimer ces pages en mon manuscrit. — « Ne leur donnez point la chance, me dit-il, de s'agripper à cette hypothèse. » Depuis lors j'ai souvent regretté d'avoir écouté l'ami Fauteux.

des Habitants, Ville-Marie est devenue juridiquement partie au commerce des fourrures. Jusqu'alors, les Associés de Montréal ont soutenu de leurs deniers la colonie idéaliste. Mais bientôt écrasés sous le fardeau, il leur a fallu, comme tout le monde, se plier à l'inévitable nécessité. Par l'arrangement de 1645, Ville-Marie eut ses représentants dans la nouvelle Compagnie; le poste obtint son magasin de traite; il y trouva les moyens de solder les frais de sa petite garnison et l'entretien de ses desservants jésuites. A cet arrangement, à ce commerce des fourrures, le pieux, le mystique M. de La Dauversière n'a pas répugné. Pour faire face à de nombreux emprunts contractés pour sa fondation, et en vue de payer les dettes des Associés de Montréal, il n'a pas hésité à faire charger sur un navire toute une cargaison de castor, d'une valeur de 100,000 livres.<sup>23b</sup> Et c'est le naufrage de ce navire appris par lui à La Rochelle, en 1659 précisément, qui occasionnera, pour une part, la faillite financière de ce pauvre La Dauversière, faillite qui, cette année-là même, assombriera, de façon tragique, l'agonie et la mort du fondateur de Montréal. Qui donc pourrait reprocher à Dollard et à ses jeunes compagnons d'avoir mêlé à leur geste désintéressé, l'espoir de

---

23b. Camille Bertrand, *Monsieur de la Dauversière* (Montréal, 1947), 248.

quelque butin ? Expédition militaire au premier chef, faut-il cependant continuer de dire, puisque les textes y obligent. Car enfin si l'expédition avait été, d'abord et avant toute chose, une aventure de chercheurs de castor, pourquoi, non seulement les jeunes combattants, mais les contemporains, chroniqueurs et autres, l'auraient-ils caché quand il n'entraît là rien d'infâmant et que l'avenir même de Ville-Marie s'y trouvait si gravement engagé ?

Nous savons le reste et quelle mort fut la leur. Là-dessus nous en pouvons croire les récits des Hurons qui n'avaient nul intérêt à grandir ceux qu'ils avaient trahis. N'imaginons toutefois ni Dollard ni les seize autres fonçant, avec une détermination sombre, dans le risque absolu de la mort. Ils savent qu'ils s'en vont vers une aventure redoutable. Tous les gens de ce temps-là, D'Argenson, les Jésuites, Mère de l'Incarnation, estiment extrêmement téméraire la tactique offensive contre l'insaisissable Iroquois. Leur aventure, les jeunes « Montréalistes » ne la croient point toutefois sans issue possible. Mais nous aurons à le dire tout à l'heure, ils baignent dans l'atmosphère de 1660 en Nouvelle-France. Plus qu'ailleurs, dans Ville-Marie toujours menacée, toujours en alerte, ils ont ressenti la pression iroquoise, l'angoisse commune. Ils se savent, en outre, les fils d'un poste

frustré depuis vingt ans de ses aspirations idéalistes, où la suprême déception autant que l'héroïsme sont le pain quotidien. Et ils sont partis, sans se croire des héros, tant leur geste était de leur temps et du milieu où ils vivaient. Arthur Doughty, ancien conservateur des Archives canadiennes à Ottawa, me confiait un jour: « Pour comprendre Dollard, je n'ai besoin que de savoir la genèse de Ville-Marie et l'atmosphère qui fut la sienne. »

L'aventure devait-elle fatalement tourner comme elle a tourné? Les jeunes « Montréalistes » avaient-ils quelque chance de réussir, de s'en tirer? Ils sont arrivés trop tard au Long-Sault, alors que les chasseurs iroquois, leurs chasses finies, avaient commencé de se rassembler. Ils ont perdu huit jours, au bout de l'île, barrés par la débâcle des glaces. Ils ont employé huit autres jours à franchir la distance du bout de l'île au Long-Sault. Encore trop de temps perdu. Mais un riverain du lac des Deux-Montagnes sait ce qu'il en coûte pour traverser en canot la grande mare en toute sa longueur, de l'île-aux-Tourtres à la pointe d'Oka, à l'époque de la crue des eaux et à travers les vagues soulevées par l'inlassable nordet. Au Long-Sault, la petite troupe aurait pu peut-être s'en tirer seule, sans l'encombrement de l'allié indien, allié de valeur discutable, rappellerons-nous, et qui n'a pas fini de faire le désespoir des officiers canadiens

et français, par son incurable indiscipline, sa manie de tirer du fusil à tout propos et hors de propos, et par son prodigieux gaspillage de munitions et de vivres.<sup>24a</sup> Maisonneuve n'avait pas eu tort de mettre en garde les jeunes aventuriers contre cet allié souvent plus dangereux qu'utile. Arrivés plus tôt au lieu de l'embuscade, moins de temps perdu en route, plus libres de leurs mouvements, les jeunes « Montréalistes » auraient-ils donné à l'histoire et à leur pays autre chose qu'une mort héroïque et glorieuse ? Qui le peut dire ?

*Dernier point controversé:* Par cette mort toutefois Dollard et ses compagnons ont-ils sauvé la colonie ?

Non, a-t-on répondu carrément. La guerre iroquoise aurait continué plus violente qu'auparavant. L'affaire du Long-Sault n'aurait qu'aigri l'Iroquois.

Encore une fois posons un préliminaire: quelle est, au printemps de 1660, en son exacte réalité, la situation de la colonie, et en particulier, de Ville-Marie ? Situation bien exagérée par les *Relations des Jésuites*, a-t-on soutenu. Situation peinte en noir, misère poussée à l'extrême, pour obtenir enfin, coûte que coûte, l'assistance économique et militaire de la cour. Mais cette situation, obser-

---

24a. Voir *Lettres de Marie de l'Incarnation*, *op. cit.*, 157.

vons-nous tout de suite, était-il nécessaire, était-il même possible de la peindre plus sombre qu'elle n'était en réalité ?

Voyons les choses comme elles furent. En croyons-nous les contemporains ? Impossible de surfaire, tel qu'ils l'ont décrit, le cauchemar iroquois. Il hante, il obsède les esprits, surtout à partir de 1650; littéralement il est bien près d'affoler colons et gouvernants. Le terrible Indien des cantons a fini d'anéantir les Hurons et les Algonquins; il a vidé l'Outaouais de tout vivant, de Montréal aux grands lacs. Contre lui désormais, toute coalition indienne, quelle qu'elle soit, devient futile. Les petites bandes iroquoises se sont répandues ou vont se répandre chez les Outaouais, dans le Haut Saint-Maurice, dans le Haut-Saguenay, jusqu'au lac Mistassini, au pays des Abénaquis, vers les côtes de la Virginie, semant partout, chez les Aborigènes, terreur et dévastation. Les pires fumées d'orgueil, de véritables rêves hallucinatoires montent au cerveau de ces primitifs. Dominer toute l'Amérique du Nord, en chasser tous les Blancs, jusqu'où ne s'élève pas leur frénétique ambition ? « Leur dessein », écrit en 1660 la Mère de l'Incarnation, serait « de rester seuls en toutes ces contrées, afin d'y vivre sans crainte, et d'avoir toutes les bêtes pour vivre et pour en donner les

peaux aux Hollandais.»<sup>24b</sup> 200 Agniers partent pour deux ans, résolus, disent-ils, à ne rentrer dans leur village qu'après avoir parcouru la surface du globe. Ils « ont le cœur si haut, nous dit le Père Lalemant, qu'ils pensent et qu'ils disent que leur destruction ne peut arriver qu'elle ne traîne après soi le bouleversement de toute la terre. » En attendant, on les a vus partout rôdant, guerroyant dans la colonie, tuant ici et là gens et bestiaux, incendiant moissons et habitations, capturant hommes, femmes, enfants, qu'ils s'en vont martyriser chez eux atrocement. C'en est au point que le pays se hérissé de forts, de palissades, de redoutes. Des forts, on en trouve jusque sur des fermes de particuliers. Aux Trois-Rivières, à Ville-Marie, on vit plus enfermé que des moines dans leur monastère. Parmi les colons, la peur de l'Iroquois tourne à l'atroce obsession. D'Argenson se verra contraint à une mesure extrême: ordonner aux colons de se grouper en villages palissadés, de se bâtir maisons et granges communes. Le gouverneur n'hésitera pas à menacer les récalcitrants de mettre le feu à leurs logis.<sup>25</sup>

L'Iroquois n'a pas semé que la dévastation et la mort. Il a paralysé la traite des fourrures, et par

---

24b. *Relations des Jésuites* (Thwaites), XLV: 206; XLVI: 290; XLVII: 138-152; *Journal des Jésuites*, 308; *Lettres de Marie de l'Incarnation* (éd. Richaudeau), II: 188.

25. *Lettres de Mère de l'Incarnation*, II: 164.

là, il a entraîné, pour une grande part, le désistement des Cent-Associés, puis la faillite de la Cie des Habitants. Sans fourrures, les magasins se sont vidés. Manquant de cargaison de retour, les vaisseaux de France menacent ou refusent de revenir. A force de gêner ou d'empêcher semence et moisson, l'Iroquois a encore affamé la colonie. Le gouverneur D'Argenson parle d'une « misère générale, fléau aussi dangereux que la guerre », <sup>26</sup> plus redoutable que « le glaive des Iroquois », dira la Mère de l'Incarnation. Au printemps de 1660, la misère et la menace de la famine sont telles que D'Argenson qui n'a plus de quoi faire face aux dépenses administratives, ni même de payer la solde de sa garnison, force un vaisseau de France, arrivé à Québec le 13 juin, de repartir aussitôt et de faire, en hâte, — et pour la première fois dans l'histoire de la colonie — un autre voyage en l'année afin d'apporter des farines. Le Conseil de Québec supplie, lui aussi, la Cour, d'expédier des cargaisons de blé.

Et il y a encore pire. Famine et terreur iroquoise conjuguées ont suscité un tel pessimisme qu'on parle ouvertement de « vuyder le pays ». « Si les vaisseaux de France nous quittent, il nous faudra quitter avec eux », écrit la Mère de l'Incarnation.

---

26. Voir Lettres inédites D'Argenson, *Bulletin des recherches historiques*, XXVII: 299, 305-306.

Dans une sentence judiciaire de Pierre Boucher, aux Trois-Rivières, qui est de 1652, je note ces lignes: « Vu l'incertitude du temps causée par les ennemis... et mesme étant en doute si on doit Vuyder le pays ou non... »<sup>27</sup> Que dis-je ? Le pays, on a déjà commencé à le désert. Le mal de la fuite, de la désertion se répand comme une contagion. En 1653, 16 Français s'évadent, rien que des Trois-Rivières; deux domestiques de M. D'Auteuil, deux engagés à l'Ile-d'Orléans, un « donné » des Jésuites à Sillery font de même. Le mouvement continue. On s'embarque nuitamment; on gagne l'île Percée pour, de là, se jeter en quelque navire de pêche. D'Argenson constate qu'aussitôt leur période d'engagement terminée, les hommes de labeur ne s'attardent plus au pays comme auparavant, mais demandent invariablement leur congé. Un arrêt royal de 1658 est forcé de sévir contre les déserteurs.<sup>28a</sup> Charlevoix a recueilli le souvenir de cette propension à l'exode. « Plusieurs, écrit-il, jugeoient qu'à la fin il faudroit tout abandonner; et quelques-uns commençoient à prendre des mesures pour repasser la Mer. »<sup>28b</sup>

27. Montarville Boucher de La Bruère, *La Naissance des Trois-Rivières* (Les Trois-Rivières, 1928), 57.

28a. *Journal des Jésuites*, 178-179; *Relations des Jésuites* (Thwaites), XLV: 180-182; *Lettres inédites D'Argenson*, BRH, XXVII: 334-335; AC, France, Affaires étrangères, Mémoires et documents, Amérique 4, 1605-1660, 318-323.

28b. Charlevoix, *op. cit.*, II: 100.

C'est dans ce contexte de misères, de désarroi, d'affolement, en cette heure tragique, décisive, qu'il faut placer l'expédition de Dollard et de ses compagnons. Ont-ils, en cette année 1660, par leur mort glorieuse, sauvé la colonie ? Qu'en ont pensé les contemporains ?

Les plus hautes autorités ont acclamé Dollard et ses frères d'armes comme les sauveurs de la colonie. Mère de l'Incarnation y revient jusqu'à trois fois en ses lettres:

L'on avait conjecturé ici que l'issue de cette affaire serait telle qu'elle est arrivée, savoir que nos dix-sept Français et nos bons sauvages seraient les victimes qui sauveraient tout le pays; car il est certain que sans cette rencontre, nous étions perdus sans ressource, parce que personne n'était sur ses gardes, ni même en soupçon que les ennemis dussent venir. (25 juin 1660) <sup>29</sup>

Elle ne pense pas autrement trois mois plus tard:

Nous nous sommes vues à la veille que tout était perdu; et en effet, cela serait arrivé si l'armée des Iroquois, qui venait ici et qui nous eût trouvées sans défense, n'eût rencontré dix-sept Français et quelques sauvages chrétiens. <sup>30</sup>

---

29. *Lettres... op. cit.*, II: 163-164.

30. *Ibid.*: 170-171.

Jérôme Lalemant (ou Père Le Jeune), *Relation* de 1659-1660) déclare plus solennellement:

Il faut ici donner la gloire à ces dix-sept Français de Montréal et honorer leurs cendres d'un éloge qui leur est deu avec justice et que nous ne pouvons leur refuser sans ingratitude. Tout estoit perdu s'ils n'eussent péri, et leur malheur a *sauvé* ce païs, ou du moins a conjuré l'orage qui venoit y fondre...<sup>31</sup>

Le Journal des Jésuites (p. 284, à la date du 8 juin 1660), rend au héros cet hommage indirect:

Le 8. sur la minuit vint la nouvelle de la deffaitte des 40. Hurons qui restoient et estoient allés en guerre avec 17. françois et 4 Algonquains, et ce, par une armée de 700 Yroquois préparée pour venir à Quebec, et divertie pour ce coup par ce rencontre.

Le gouverneur D'Argenson y fait allusion trois fois en ses lettres:

[Les Iroquois] avoient fait une armée de sept cents hommes pour descendre icy et venir ravager nos costes, mais l'ordre de Dieu a détourné cet orage, et dix-sept François de Montréal, 4

---

31. *Relations des Jésuites*, 1659-1660, XLV: 258.

Algonquins et 40 Hurons ont été les victimes...<sup>32</sup>

L'historien Dollier de Casson témoigne dans le même sens. Il vient de nous dire la détermination des Iroquois de rentrer chez eux, effrayés de leur perte au Long-Sault. Il commente:

Voilà comme on a su qu'ils se dirent après ce grand combat, qu'on peut dire avoir *sauvé* le pays qui sans cela était rafflé et perdu, *suivant la créance commune*, ce qui me fait dire que quand l'établissement du Montréal n'aurait eu que cet avantage d'avoir sauvé le pays dans ce rencontre et de lui avoir servi de victime publique en la personne de ces 17 enfants qui y ont perdu la vie, il doit à toute la postérité être tenu pour considérable, si jamais le Canada est quelque chose puisqu'il l'a ainsi sauvé dans cette occasion, sans parler des autres...<sup>33</sup>

Un autre sulpicien, M. de Belmont, note en son *Histoire du Canada* dont il fut plus haut question:

Les ennemis furent effrayés de cette résistance et s'enfuirent: sans cela tout estoit perdu.

A la suite de ces autorités, on estimera intéressant ce dernier témoignage d'un autre contemporain,

---

32. AC, corr. officielle, 2e série, I: 1614-1661.

33. Ed. Flenley, 264-266.

Pierre-Esprit Radisson, capable d'apprécier, lui aussi, la portée de l'événement:

La défaite des jeunes Montréalais nous sauva sans nul doute.

Radisson avait trouvé, devant sa flottille, l'Outaouais débloqué. Il avait pu passer sans encombre, se rendre jusqu'à Montréal et jusqu'à Québec, avec une cargaison de fourrure de 200,000 livres. Sur quoi Mère de l'Incarnation observe:

Cet orage a passé lorsque l'on croyait tout perdu: de sorte qu'on a fait en paix les moissons que l'on croyait devoir être ravagées par cet ennemi. (Elle a déjà noté que les semences ont pu se faire en paix). De plus, Dieu a envoyé aux marchands pour plus de cent quarante mille livres de castor, par l'arrivée des Outaouak, qui en avaient soixante canots chargés. Cette bénédiction du Ciel est arrivée, lorsque ces messieurs voulaient quitter ce pays, ne croyant pas qu'il y eût plus rien à faire pour le commerce. S'ils eussent quitté, il nous eût fallu quitter avec eux; car sans les correspondances qui s'entretiennent à la faveur du commerce, il ne serait pas possible de subsister ici.<sup>34</sup>

Encore sept textes de contemporains qui, sur le même point d'histoire, affirment la même chose.

---

34. *Lettres...* (éd. Richaudeau), II: 174.

Et qu'est-ce que cette même chose ? L'Iroquois refoulé chez lui, les semences, les moissons des colons faites sans la maraude ennemie, l'Outaouais débloqué, un riche convoi de fourrures débouchant à Montréal, à Québec; les magasins réapprovisionnés, les navires d'outre-mer repartant la cale pleine, bref, une colonie en pleine panique de désertion, rendue à bout, sans plus d'espoir d'un secours de la France, reprenant tout de bon courage et vie... Est-ce quelque chose ou rien ?

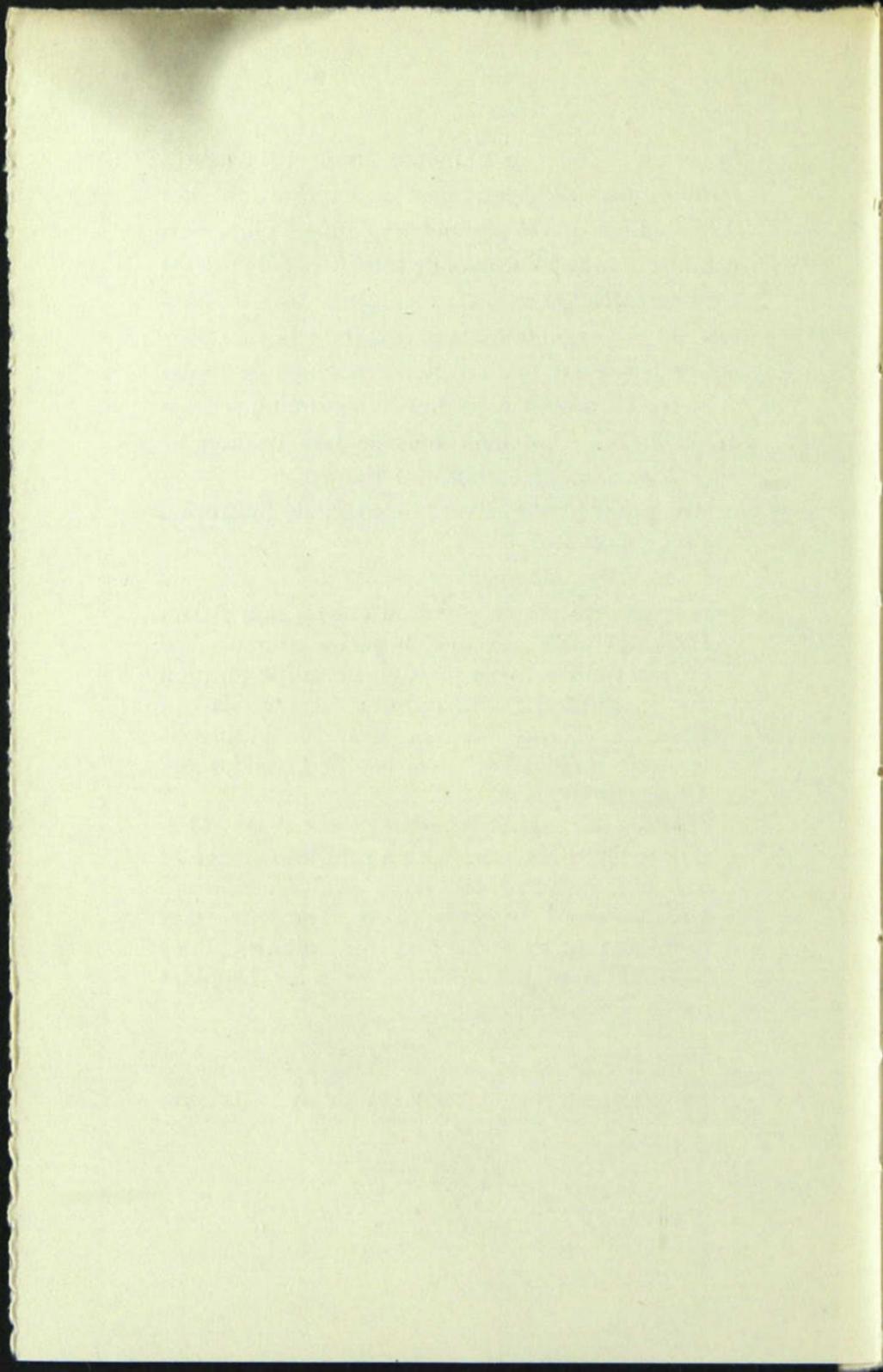
Acceptons pour eux cet hommage de l'historien Thomas B. Costain:

Il n'importe pas de savoir si oui ou non Adam Dollard enrôla sa troupe, en pleine connaissance du sort qui les attendait et en prévision du plan des Iroquois. Le fait important est qu'ils ont sauvé la colonie. Ils ont tenu sur la brèche le temps qu'il fallait, ainsi que fit Léonidas aux Thermopyles.

(It does not matter whether or not Adam Dollard enlisted his band with a sure knowledge of the fate in store for them and an advance knowledge of Iroquois plans. The important thing is that they did save the colonies. They held the gap long enough, even as Leonidas did at Thermopylæ.)<sup>35</sup>

---

35. Thomas B. Costain, *The White and the Gold* — The French Regime in Canada (New York, 1954), 226.



## OBJECTIONS

Devrais-je répondre ici à quelques objections d'une puérilité plutôt déconcertante ? On dit: les jeunes gens du Long-Sault n'ont pas sauvé le pays; la guerre iroquoise a continué, après 1660, plus sanglante, plus désastreuse qu'auparavant.

Pourtant, ai-je entendu dire: les hommes, les peuples ne meurent qu'une fois. Et s'il arrive qu'on les sauve à une heure tragique, heure d'un manifeste péril de mort, que faudra-t-il attendre pour parler de sauveur ? Vous êtes au bord d'un lac. Un enfant devant vous est en train de se noyer; il vient même de disparaître; vous vous portez à son secours, le repêchez, le ramenez sur la rive. Faudra-t-il que votre réchappé tente de nouveau sa noyade pour vous mériter votre titre de sauveur ? Je m'excuse de répondre à une puérilité par cette autre puérilité.

Sans doute, la guerre iroquoise a continué après 1660. La guerre anglo-française n'a pas pris fin, que nous sachions, après la prise d'Orléans et de Beaugency par Jeanne d'Arc, ni même après la mort de l'héroïne. Mais la Pucelle a sauvé son pays aux heures d'une mortelle désespérance; et on lui a décerné le titre de libératrice de la France. « L'an mil quatre cent vingt et neuf, comme dit si joliment Christine de Pisan, reprint [reprit] à luire le soleil. »

On dit encore: attaquer les Iroquois au cours ou à la veille d'une négociation de paix et pour leur prendre leurs fourrures, qu'était-ce sinon un acte de banditisme? Autre assertion où entre autant d'ignorance, hélas, que de passion. Que l'on nie, si l'on veut, la présence d'une armée iroquoise d'invasion en train de se rassembler à la Roche Fendue (ou à la Roche Percée), précisément en ce printemps de 1660. La chose est difficilement niable; mais il reste, et c'est monnaie courante dans la colonie, que les négociations de paix de l'Iroquois ne sont jamais que manœuvres de stratégie hypocrite. Il ne parle, et nul alors ne l'ignore, que pour endormir l'adversaire, lui donner le change, et le mieux frapper dans le dos. Qu'au lieu d'ergoter à tort et à travers, qu'on lise donc les *Relations* de 1640 à 1660. Et l'on verra que les missionnaires jésuites, nullement suspects

d'antipathies indiennes, ni même iroquoises, ne se font nulle illusion sur la fourberie coutumière et le machiavélisme du politique des Cantons.<sup>36</sup> On se rappellera ce qu'ils en ont dit plus haut, dans la *Relation* de 1660; on pourra consulter de même le vol. XLII des *Relations*, aux pages 50-52, et combien d'autres volumes de la même collection.

Singulier état d'esprit tout de même! Qu'en tout autre lieu du monde, des jeunes gens s'en aillent, un jour, au péril de leur vie, faire sauter, en pays ennemi, une poudrière ou un dépôt de munitions, et on les acclame comme des héros. Qu'en un autre pays qu'on me dispensera de nommer, d'autres jeunes gens s'en aillent, eux aussi, au péril de leur vie, ravir à un sauvage féroce ce par quoi il réussit à s'armer et à ravager leur petite patrie, et, avec la plus parfaite inconscience et sans se mieux renseigner, on les accuse de banditisme!

Un autre, un professeur celui-là d'une haute institution que je ne désignerai pas autrement, consulté par un de mes anciens étudiants, sur le présent point d'histoire, lui répond: « Cette légende d'un Dollard sauveur de la colonie, légende inventée de toute pièce par le Montréalais Dollier

---

36. Voir aussi *Lettres de Marie de l'Incarnation* (éd. Richaudeau), II: 188, 217.

de Casson qui voulait narguer les Québécois et leur faire voir qu'à Montréal tout autant qu'à Québec l'on pouvait accomplir de grandes choses. » A mon ancien étudiant, professeur d'histoire canadienne dans un collège, qui désirait mon avis, j'ai simplement répondu: « Repassez vos textes, mon cher ami, et vous constaterez que si légende il y a, la légende n'est pas de l'invention du Montréalais Dollier de Casson. Elle a pris origine à Québec. Ce sont des Québécois, c'est la Mère de l'Incarnation, c'est le Père Chaumonot, c'est l'auteur de la *Relation* de 1660, c'est le *Journal des Jésuites*, c'est le gouverneur D'Argenson qui se sont entendus pour forger et propager la légende. Dollier de Casson n'a écrit que douze ans après tous ces Québécois. Et son *Histoire du Montréal* n'a été connue en manuscrit que vers 1840 et n'a été publiée que dans la deuxième moitié du XIXe siècle.

## CONCLUSION

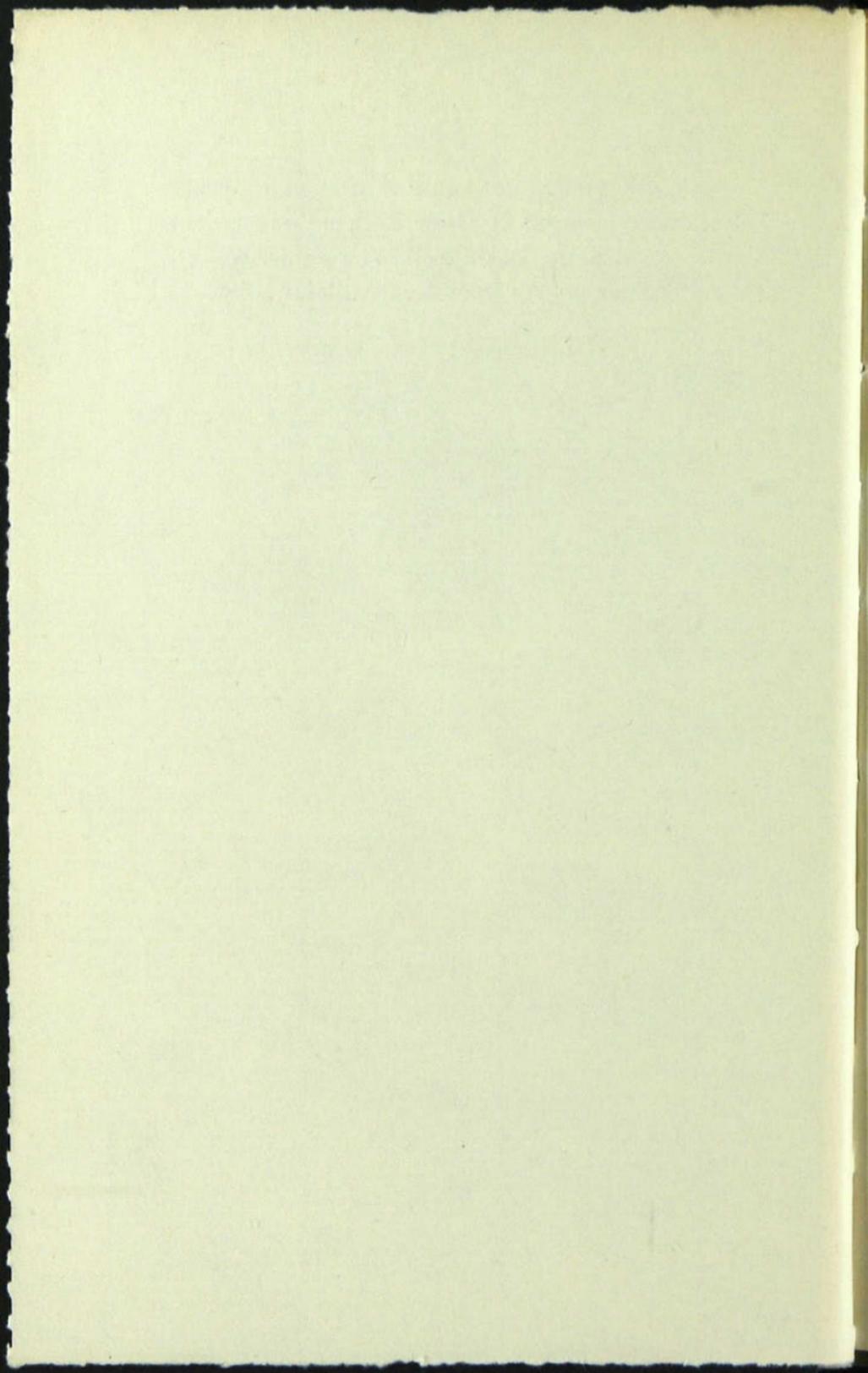
Mais trêve d'enfantillages ! Voici ma conclusion. Veut-on en finir avec le mythe-Dollard, avec ce mannequin défraîchi, ce faux-né, qui expose tant de bonnes âmes à des crises de haut mal ? Veut-on, une fois pour toutes, débarrasser l'histoire canadienne de ce héros en baudruche coulé dans le bronze par des ignorants et des fanatiques ? Opération possible, pas si simple toutefois qu'on pourrait le penser. Ce ne serait pas tout de récuser ou d'écarter en bloc cette histoire, telle que recueillie et écrite dès 1660, le fit-on du geste le plus dédaigneux et par les savantes virtuosités de l'hypercritique. On ne se dispensera pas aisément de fabriquer une autre légende : légende des contemporains de 1660, gens naïfs et d'esprit plus ou moins obtus, incapables de rien compren-

dre aux choses de leur temps, rien surtout à un événement pourtant accompli sous leurs yeux, lui conférant, hélas, gratuitement une dimension et une portée d'une outrance invraisemblable. Et encore, oserai-je dire, on ne supprimera pas Dollard sans imaginer les plus fortes têtes de la colonie à l'époque subitement en proie à une crise d'hystérie ou d'hallucination collective et s'essayant à forger, à qui mieux mieux, une grossière imposture pour mystifier la postérité. En d'autres termes, force sera aux démolisseurs de remplacer l'histoire authentique par la plus insoutenable et la plus absurde invraisemblance.

A pareille interprétation de l'histoire, on comprendra que je refuse de m'associer. Je ne confonds point, du reste, nouvelle et légitime interprétation de l'histoire et démolition systématique de l'histoire. Certes, chacun peut toujours faire de l'histoire à sa façon. Il ne s'agit tout au plus que de savoir si c'est encore de l'histoire. Pour ma part, je le confesse, ni la peur d'être réactionnaire, archaïque, emmuré dans les mêmes convictions, ni l'envie morbide de paraître novateur, de me conformer à l'esprit de la « nouvelle vague », comme on dit, ne m'induiront à trahir ce que je crois être la vérité historique.

La jeunesse peut donc célébrer, sans scrupule, le 24 mai prochain, le grand anniversaire de

1660; elle pourra de même acheter et propager les timbres officiels de Dollard. Et si l'on en vient coller à ma porte, ainsi qu'on m'en a menacé, j'en serai très honoré. Et je ne les décollerai point.

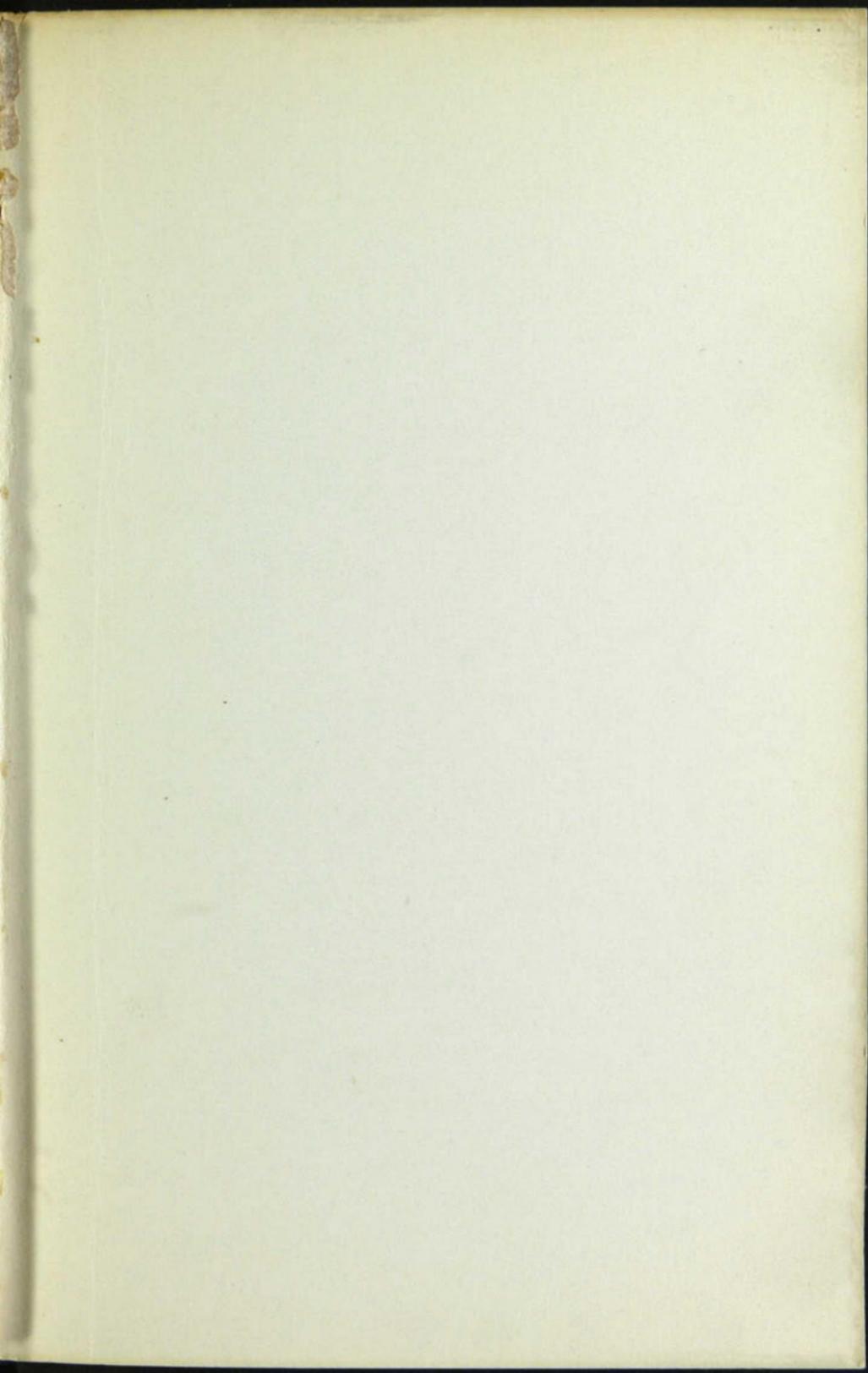


## TABLE DES MATIÈRES

Dollard est-il un mythe? .....	7
I. Le mythe daterait-il de 1660? .....	9
II. Sources .....	13
III. Points d'histoire controversés .....	19
Objections .....	51
Conclusion .....	55



*Achévé d'imprimer sur les presses des Editions Fides,  
à Montréal, le vingt-huitième jour du mois d'avril  
de l'an mil neuf cent soixante.*



Chanoine Lionel GROULX

# NOTRE GRANDE AVENTURE

L'empire français en Amérique du Nord  
(1535-1760)

L'empire français d'Amérique est un des faits majeurs de l'histoire coloniale dans le Nouveau Monde. C'est également un fait merveilleux de par les dimensions de l'entreprise, l'infime poignée d'hommes qui l'ont accomplie, et le type humain qui s'y est forgé.

C'est ce fait que M. le chanoine Lionel Groulx nous présente dans *Notre Grande Aventure*. Il y étudie les causes d'ordre géographique, politique, militaire, économique, voire social, qui ont déterminé les Français de l'ancien régime à bâtir cet immense empire.

Tout au long de ces pages, on assiste au défilé de cette magnifique espèce d'hommes — politiques, missionnaires, explorateurs, voyageurs, coureurs des bois — qui ont rendu possible la grande entreprise. Chaque chapitre est suivi d'un texte emprunté aux divers bâtisseurs de l'empire: Cartier, Champlain, Talon, Jolliet, La Vérendrye et tant d'autres, ce qui ajoute encore à l'intérêt de l'ouvrage.

« Contribution précieuse à l'interprétation de notre histoire, mais aussi puissante leçon de fierté et invite à un redressement » (Jean-Marc Léger, *Le Devoir*).

« Une oeuvre assise sur documents d'archives, mais qui se lit comme un roman d'aventures. Mais ce qui mieux est: ces aventures sont vraies et furent celles de nos héros nationaux » (Albert Gervais, *l'Enseignement*)

302 pages. Relié. Collection *Fleur de Lys*. 6 hors-texte.  
Cartes Index. Couvercle illustré en couleurs.

**\$4.50** (par la poste **\$4.70**)



25 est, rue Saint-Jacques, MONTRÉAL  
3, rue Félibien, PARIS (6e)

